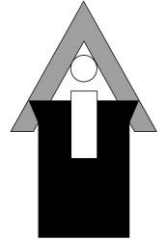




<h1>JURIS AQUITAINE</h1>	
<small>s o c i é t é d ' a v o c a t s I N T E R B A R R E A U X</small>	
<b>Cabinet PERIGUEUX</b>	<b>Cabinet BERGERAC</b>
18 rue de Varsovie 24000 PERIGUEUX	52 Av du Président Wilson 24100 BERGERAC
Tél : 05.53.35.94.95 / Fax : 05.53.35.94.96	
<a href="mailto:cabinet@jurisaquitaine.com">cabinet@jurisaquitaine.com</a> - <a href="http://www.jurisaquitaine.com">http://www.jurisaquitaine.com</a>	



**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**  
**EN UN SEUL LOT**

**D'une maison d'habitation située sur la commune de BASSILLAC ET AUBEROCHE (DORDOGNE), sur une mise à prix de 209700 €, avec faculté de baisse d'un quart puis de la moitié en cas de carence d'enchères, frais de vente en sus payables par l'adjudicataire, entre les mains et sur quittance de l'Avocat poursuivant, sous peine de réitération des enchères. L'adjudication aura lieu à l'audience du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX, au Palais de Justice, 12 bis Place du Général Leclerc à PERIGUEUX (24000), le mardi 3 décembre 2024 à 14 h 30, au plus offrant et dernier enchérisseur.**

A la requête de Madame Catherine PETIT, née le 24 août 1952 à NEUVIC (DORDOGNE), de nationalité française, retraitée, épouse de Monsieur Jean-Paul BOISSY, par suite de leur mariage le 15 juin 2013 à la mairie de TRELISSAC (DORDOGNE), sous le régime de la communauté légale réduite aux acquêts, à défaut de contrat préalable, régime non modifié, demeurant Haut Planèze, 6, Rue de la pompe, 24190 NEUVIC, ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric MOUSTROU, Avocat au Barreau de PERIGUEUX, membre associé de la SELARL JURIS AQUITAINE, demeurant 18 rue de Varsovie à PERIGUEUX, au Cabinet duquel il est fait élection de domicile,

il sera procédé à la vente d'un immeuble situé sur la commune de BASSILLAC ET AUBEROCHE 24330 (DORDOGNE), lieudit LES GUEROLLES, 6165 Route de BORN, cadastré section 44 BY N°80, parcelle d'une contenance de 25 a 1 ca, consistant en une maison à usage d'habitation, édiée en 2001/2002, élevée en totalité sur vide sanitaire d'un rez-de-chaussée et un étage sous combles, comprenant :

- au rez-de-chaussée : une pièce principale à usage de salon-salle à manger ouverte sur la cuisine et desservant une chambre, une salle de bain, une autre chambre et un WC,
- à l'étage : 2 chambres, une pièce destinée à usage de salle de bains non aménagée, WC,

avec garage attenant et, en fond de parcelle, une construction indépendante à usage de garage, enclos pour animaux, avec terrain autour, ainsi que tout ce qui pourra en dépendre sans exception ni réserves, plus amplement désigné au cahier des charges.

Une visite des lieux est organisée par la SCP RODRIGUEZ-PEYSSI, Commissaire de Justice à PERIGUEUX, le 31.10.2024 de 14 h 30 à 16 h 30 (Tél : 05.53.35.75.25).

Le cahier des conditions de vente, contenant les clauses et conditions particulières, sous l'exécution desquelles aura lieu la vente aux enchères publiques, peut être consulté, sans frais, au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de PERIGUEUX, sous le n°24/00021 sur le site internet ou au Cabinet de la SELARL JURIS AQUITAINE sous le n°224018.

Les enchères ne seront reçues que par ministère d'Avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me F. MOUSTROU Avocat poursuivant, ainsi qu'à tout autre Avocat du Barreau de PERIGUEUX, pouvant être chargé d'enchérir. Pour avis. Fait et dressé par Me F. MOUSTROU, en son Cabinet, le 03.10.2024.